



Un entrepreneur m'a arnaque

Par **le cosmopolite café 50**, le **01/01/2012** à **22:30**

bonjour,
un entrepreneur nous a arnaque; Apres avoir signé un devis de 40 mille euros, il a pris une avances de 18000 euros, il nous a fait croire avoir acheter le materiel et reçu dans un garage de leur entreprise, il ma dit un jour n'avoir rien commande,et quil depose le bilan, mais que pour nos sous il avait paye des dettes avc et qu'il ete pas solvabe je fais comment?

Par **pat76**, le **03/01/2012** à **18:51**

Bonjour

Vous portez plainte pour escroquerie.

Ensuite vous vérifiez auprès du Tribunal de Commerce si une procédure de dépôt de bilan a été faite par l'entrepreneur.

Vous saisissez également les services de la répression des fraudes.